



Arrestation abusive d'un mineur (mon fils)

Par Visiteur

Voilà mon fils attendait son père dans la voiture hier soir.
mon mari avait été acheter des tomates.

Un car de srs qui était entrain de contrôler une voiture en face de la voiture de mon mari s'avance près du véhicule, mon fils de 17 ans était à l'arrière tranquillement les CRS ont commencé à cerner le véhicule.

Mon fils a répondu qu'il attendait son père, la voiture ne gênait pas garé sur un emplacement autorisé.

mon mari est sorti du magasin a vu l'attroupement de CRS a demandé ce qu'il se passait en disant mon fils n'est pas un délinquant il m'attend tranquillement dans la voiture.

mon mari monte dans la voiture s'apprete à démarrer quand un CRS passe les menottes à mon fils par la vitre, mon mari est descendu d'autre CRS ouvrait la portière pour extraire mon fils du véhicule.

A aucun moment il y a eu des insultes, ni brutalité, de la part de mon fils. Par contre les CRS qui étaient + 10 étaient d'une telle agressivité

Je ne comprend pas cette arrestation de plus devant ses deux jeunes soeurs .

Mon fils a été conduit au commissariat de Noisiel il est en garde à vue quand j'ai demandé les motifs de cette garde à vue la police m'a répondu il y a une enquête .A savoir que mon fils est asthmatique je ne sais pas s'il a vu un médecin. Quelles sont les recours pour dénoncer un tel dysfonctionnement?

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Je comprends bien mais le fait que votre fils soit placé en garde à vue n'est pas sans raison. Il doit effectivement être impliqué dans des faits dont la police a eu connaissance.

Ne vous inquiétez pas: votre fils a nécessairement été vu par un médecin et il a droit à un avocat.

Cordialement